Première séance du Conseil Municipal

M. T. MERLE, élu maire à l'unanimité : "Que notre commune devienne un foyer de vie et d'activité qui coopérera à renouer la démocratie"

Comme nous l'avons annoncé hier le Conseil municipal a tenu sa première séance samedi pour élire son maire et trois adjoints. Vote unanime salué par les ap-plaudissements du públic qui em-plissait la salle des fêtes.

Rappelons le nom des élus : M. T. Merle maire; ler adjoint : P. Giovannini; 2me adjoint : Jo-sette Vincent; 3me adjoint : J.

Trois adjoints supplémentaires

seront désignés lorsque le Préfet aura approuvé la délibération de-mandant cette élection.

Cette première séance présidée par le doyen d'âge, M. Etienne Peyre a été marquée par un dis-cours de M. T. Merle après que M. Alex Peiré ait prononcé une al-locution au nom du Conseil muni-

Nous publions ci-après l'essen-tiel de ce discours et l'allocution de M. Peiré:

Pourquoi ?

Parce que dans cette 5me République U.N.R. les budgets communaux présentent ces trois carac-

téristiques :
— la première : les besoins des villes et de leurs populations grandissent. Encore plus vite dans une cité en pleine expansion comme la nôtre.

comme la nôtre.

— la deuxième : le ministre des Finances bloque les recettes communales, quand il ne les diminue pas. Voyez l'exemple de la taxe locale à La Seyne !

— la troisième : le gouvernement accroît les dépenses communales avec les hausses générales des prix. Mais il les accroît encore de façon vertigineuse avec les dépenses obligatoires imposées aux communes pour la police d'Etat, les tribunaux, l'impôt sur les salaires, l'enseignement, les contingents d'assistance pour ne citer que les principales. citer que les principales. Ce n'est pas un fait du hasard.

Ce sont les conséquences du fameux plan de stabilisation imposé aux communes comme aux indivi-dus. Ce sont les conséquences, parmi beaucoup d'autres, de la vo-lonté du pouvoir oui règne sur la France depuis 1958. Il entend af-faiblir, pour mieux l'éliminer, l'op-position démocratique et républi-cione qui font burquement subcaine qui, fort heureusement, sub-siste dans la grande majorité des conseils municipaux. Opposition confirmée par la déroute de l'U. N.R. à La Seyne, et dans tout le pays, dimanche dernier.

Un seul exemple, pour aujour-

d'hui.

Vous devez savoir, et la population doit le savoir : si le gouvernement ne nous imposerait pas d'aussi nombreuses et lourdes dépenses obligatoires lui incombant normalement (147.361.937 A. F. pour La Seyne et pour 1964) les patentes ,les contributions foncières, la contribution mobilière pourraient être réduites de 40% à La Seyne.

Puis, le maire parle de la réali-sation du programme notamment en ce qui concerne le développedu réseau d'œuvres sociales, des réseaux d'eau et d'assainisse-ment, la modernisation de la via-bilité et de la circulation .etc...

LE DISCOURS DU MAIRE

Dans son discours, M. T. Merle rendit d'abord hommage au doyen d'âge, M. Alex Peiré, puis aux anciens conseillers municipaux qui n'ont pas été candidats en di-sant que « l'amitié demeure » et que « leur expérience sera encore très utile »,

Après avoir salué les 12 veaux élus et souligné au passage l'ineptie de la ville calomnie U.N. R. concernant l'élection du mai-re, T. Merle dira la sympathie, la totale solidarité de tout le conseil pour ceux contre lesquels l'adver-saire s'est particulièrement achar-né : Giovannini, Passaglia, Pucci-

ni, Dauban.

T. Merle salue ensuite les 9.387
Seynois et Seynoises qui ont élu
la liste d'Union républicaine et
enchaîne sur le travail du Conseil

AU SERVICE DE TOUS

Dès la semaine prochaine, le Conseil municipal se mettra au travail afin que, peu à peu, ce programme se manifeste dans la vie seynoise.

Avec, en premier lieu, le budget

communal pour 1965.
Quelle personne de bonne foi, de bon sens, quel qu'ait été son vote de dimanche, contestera cette affirmation : « si les dix points de notre programme se concette sent pendant le mande con cette. de notre programme se concreti-sent pendant le mandat qui com-mence aujourd'hui, nous aurons servi, et ceux qui ont voté pour nous, et ceux qui n'ont pas ovté pour nous ».

Il en a été ainsi, d'ailleurs, de puis 1947 que nous ont été con-tième les affaires sevnoises.

fiées les affaires seynoises.

Oui, tout ce qui a été fait, et dans tous les domaines, a servi à tous : à nos électeurs comme aux autres. C'est une vérité claire comme le jour. Seules des personnes que je ne qualifierai pas, afin de respecter la dignité de notre maison commune, peuvent tenter, en vain, de le contester.

Donc, très bientôt, nous présen-

Donc, très bientôt, nous présenterons, nous discuterons, nous adopterons le budget communal. La Seyne, comme dans toutes

les villes, ce ne sera pas chose fa-

Intéresser davantage les Seynois à l'activité municipale

Parlant de la nécessité de développer la démocratie dans les communes il explique que cela se fera à La Seyne.

" Par l'intéressement et la par-ticipation du plus grand nombre de Seynois et de Seynoises aux affaires publiques d'une part, et d'autre part, par l'intéressement et la participation de ceux sui re-présentent les Seynois et les Seyprésentent les Seynois et les Seynoises dans les syndicats, les associations, les sociétés, les quar-tiers à des commissions extra-mu-nicipales et à divers organismes extra-municipaux.

Pour éclairer, alerter, entraîner la population sur les problèmes généraux de la cité; sur leurs problèmes particuliers en tant que parents d'élèves, sportifs, commer-

cants, travailleurs, habitants de tel ou tel quartier.. Pour conduire la population à des actions précises en vue de dé-fendre les intérêts locaux, à des

fendre les intérêts locaux, à des actions limitées pour défendre tel ou tel problème particulier avec aussi et toujours en vue de défendre leurs intérêts présents et à venir de citoyens français.

En définitive, nous entendons que notre commune, plus encore que par le passé, se développe, s'équipe collectivement et socialement; qu'elle devienne, plus encore que par le passé un foper de vie et d'activité irremplaçable qui coopérera à l'œuvre nationale qui coopérera à l'œuvre nationale du moment : pour rénover la démo-cratie française dans l'intérêt de ceux qui travaillent, alors qu'au-jourd'hui sont seuls protégés les profits des trusts et des monopo-les



« L'équipe » municipale pendant l'élection du maire.



Une vue de l'asssitance.

L'ALLOCUTION DE M. ALEX PEIRÉ

Par un vote unanime, nous renons, Mesdames Messieurs et chers collègues, de désigner une nouvelle fois, notre ami Toussaint Merle, pour diriger notre Conseil municipal et par cette fonction pour présider aux destinées de notre belle et vivante commune de

En cette occasion, qu'il me soit en cette occasion, qu'il me soit permis d'adresser à notre Maire, d'hier, d'aujourd'hui et d'encore longtemps demain, en votre nom à tous et en mon nom personnel,

l'expression sincère et vraie de nos sentiments d'affectueuse amitié. Mon cher Toussaint, que ces sentiments te fassent oublier toutes les calomnies, tous les men-songes dont nos adversaires ont usé et abusé au cours de la campa-gne électorale, car de tels argu-ments ne salissent et ne dégra-dent que ceux qui les emploient ou s'en servent pour une mauvab

se cause. Les électeurs seynois n'ont cru ni à la maladie imaginaire dont nos adversaires t'ont affublé, ni à la désertion de ton poste de pre-mier magistrat, qu'ils disaient certaine dès le lendemain de élection.

Par plus de 1.600 voix de majorité ils ont confondu les menteurs et ont assuré ta victoire qui est

aussi la nôtre.

Je te laisse, mon cher Toussaint la joie de remercier le collège électoral seynois, mais accorde-moi la faveur de donner à tous nos compatriotes et au nom de tous les élus, l'assurance de notre dévoue-ment et de notre attachement à l'œuvre à laquelle nous travail-lons depuis 1944 rendre La Seyne toujours plus grande, plus belle et plus accueillante dans une et plus accueillante dans France libre et républicaine.